



# STOP À L'ÉTAT D'URGENCE ! L'URGENCE, CE SONT NOS REVENDICATIONS !

Depuis 2 mois, le pays est sous le coup de la loi d'urgence sanitaire du gouvernement Macron-Philippe, prolongée jusqu'au 10 juillet.

La première loi a permis de mettre en place des **ordonnances** s'attaquant aux congés payés, RTT, durée du travail, repos hebdomadaires. Elle a **limité les libertés publiques** et en particulier les libertés syndicales. Elle a également **bafoué le rôle des représentants du personnel**.

La loi de prolongation en rajoute. Elle cherche à déresponsabiliser les employeurs dans leur obligation de résultat en matière de sécurité. Elle met en place un système de traçage des malades du COVID en utilisant l'assurance maladie dont ce n'est pas la mission. Elle maintient des **atteintes graves aux libertés individuelles et collectives** : les réunions syndicales et manifestations demeurent interdites.

**Il ne s'agit pas de mesures sanitaires.** Les restructurations, suppressions de services et d'emplois reprennent de plus belle dans les hôpitaux. Aucun dépistage systématique n'est mis en place.

Or cette pandémie mondiale entraîne déjà une aggravation sans précédent de la crise économique. Les inégalités sociales et le chômage explosent. Les plans de licenciements de grande ampleur sont annoncés.

**La loi d'urgence et sa prolongation n'ont qu'un but : nous laisser sans défense face aux mesures gouvernementales qui donnent satisfaction aux demandes du MEDEF.**

**Nous n'acceptons pas !**

**Nous appelons nos adhérents et tous les salariés à un  
RASSEMBLEMENT MILITANT LE JEUDI 28 MAI À 18H  
DEVANT LA PRÉFECTURE DU PUY EN VELAY  
pour exiger l'abrogation de l'état d'urgence et des ordonnances.**

*Un geste barrière face à la crise : la satisfaction de nos revendications.*

**Les salariés doivent travailler en toute sécurité** : un dépistage systématique partout et des protections collectives et individuelles (masques, gel, blouses, lunettes...)

**Gratuité des masques** pour la population

Des milliards d'aides publiques sont versés aux entreprises pour « soutenir l'économie » : **interdiction** des licenciements, **relocalisation** des industries et **nationalisation** des secteurs stratégiques.

**Réquisition des dividendes**, rétablissement de l'ISF et mesures conséquentes contre l'évasion fiscale

**Aucune perte de salaire** pour les salariés au chômage partiel. **Abandon de toute la réforme de l'assurance chômage** et indemnisation pour tous les précaires privés d'emploi.

**L'école n'est pas la garderie du MEDEF**, sous la tutelle des collectivités locales. Non au protocole de Blanquer, défense des missions de l'école de la République et du statut des enseignants.

Non au plan de restructuration et privatisation dans les hôpitaux et stop aux suppressions de postes dans tous les services publics.

La Sécurité Sociale a joué pleinement son rôle dans la crise sanitaire. Ses ressources ce sont les cotisations et les milliards d'exonérations décidés par le gouvernement ne sont pas compensés et mettent en danger son budget. **Défense de la sécurité sociale de 1945, stop aux brigades du COVID.**

Si le régime universel de retraites à points avait été appliqué avant la crise sanitaire, avec 10% de baisse du PIB, toutes les pensions auraient été diminuées : **retrait définitif de la réforme des retraites.**